



# FLASH INFOS

## Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

### Vie municipale

#### **Fleurissement des espaces publics et installation des services techniques dans les nouveaux locaux :**

Après plusieurs semaines de travaux et d'aménagement, les agents des services techniques ont désormais intégré leurs nouveaux locaux situés route de Montereau. Cette installation marque une étape importante dans l'amélioration de leurs conditions de travail et de l'organisation des services municipaux.

Une partie des aménagements reste programmée dans le budget 2026, notamment la rénovation complémentaire et l'aménagement du hangar destiné au stockage du matériel motorisé. Des travaux de sécurisation du site ont également été réalisés, avec l'installation de plusieurs caméras de surveillance afin de renforcer la protection des locaux et des équipements.

Parallèlement, les agents ont entamé les travaux de fleurissement des différents espaces publics de la commune. Ces interventions, menées sur plusieurs semaines, s'inscrivent dans la continuité des missions habituelles de gestion et d'entretien du cadre de vie, en complément des autres travaux en cours.

#### **Démarrage des travaux de la bache incendie au hameau du Plessis :**

Les travaux de réalisation de la bache incendie au hameau du Plessis viennent de débiter. Ce projet, fruit de plusieurs années de travail de l'ancienne équipe municipale, a été construit en lien avec l'entreprise La Pépinière et les élus de la commune de Courcelles-en-Bassée. Il s'agit d'un équipement co-financé par les deux communes, illustrant une volonté commune de renforcer la sécurité des administrés.

Cette installation répond aux obligations réglementaires des collectivités en matière de défense extérieure contre l'incendie. Elle permettra de disposer d'une réserve d'eau accessible aux services de secours, indispensable pour garantir des interventions rapides et efficaces en cas de sinistre, notamment dans ce secteur où le réseau de bornes incendie est inexistant. Ce projet collectif constitue une avancée importante pour la sécurisation du hameau du Plessis.

La bache incendie bénéficiera également à l'entreprise La Pépinière, qui pourra ainsi répondre aux normes imposées aux établissements recevant du public (ERP), en matière de sécurité incendie et de prévention des risques.

#### **Projet de fermeture d'une classe au sein du RPI Châtenay-sur-Seine / Egligny :**

La commune de Châtenay-sur-Seine est actuellement concernée par un projet de l'inspection académique évoquant une possible fermeture de classe pour la rentrée scolaire 2026. Comme nous l'avons déjà évoqué le mois dernier, nous avons désormais reçu une confirmation de l'inspection académique d'une orientation initiale tendant à prévoir la fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle Les Pinaguets.

Face à cette situation, les parents d'élèves élus, les parents d'élèves et les élus des communes du RPI se mobilisent pour défendre la qualité d'accueil et d'enseignement de nos enfants et entreprennent diverses actions.

Des actions ont déjà été engagées dans le village afin de sensibiliser chacun en installant des banderoles aux entrées du village. Une journée de mobilisation est prévue le lundi 18 mai dès 8h20 devant l'école maternelle. Les Châtenaisiens sont invités à se rassembler pour exprimer son opposition à cette fermeture et affirmer, dans un esprit de solidarité, son attachement à l'école de notre commune.

## MANIFESTATION & ÉCOLE MORTE

**LUNDI 18 MAI 2026**

**DÈS 8H20**

**DEVANT L'ÉCOLE MATERNELLE**



**NON** à la fermeture /  
dégradation des conditions  
d'accueil !

**MOBILISONS-NOUS  
POUR NOS ENFANTS !**



**PARENTS, ENSEIGNANTS, CITOYENS :  
TOUS CONCERNÉS !**

**elementairechatenay@gmail.com**

Nous appelons l'ensemble des habitants à se mobiliser, qu'ils soient ou non parents d'élèves concernés, car c'est l'avenir et l'attractivité de notre village qui sont en jeu, bien au-delà des conditions pédagogiques déjà fragilisées.

### **Emplois saisonniers d'été : la commune renouvelle son engagement auprès des jeunes :**

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix de recruter des jeunes âgés d'au moins 18 ans afin de renforcer les services techniques durant la période estivale. Cette initiative permet d'accompagner les agents municipaux, particulièrement sollicités entre mi-juin et mi-septembre pour l'entretien des espaces verts et la continuité du service pendant les congés d'été.

Pour cet été, une organisation adaptée est proposée, notamment en raison de l'augmentation des coûts liés aux équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires que doit fournir la mairie pour chaque employé. Le dispositif est ainsi réorganisé en trois périodes distinctes :

- 2 CDD du 08 juin au 10 juillet
- 2 CDD du 13 juillet au 14 août
- 2 CDD du 17 août au 18 septembre

Ce fonctionnement permet de maintenir un renfort efficace tout au long de l'été tout en s'adaptant aux contraintes budgétaires et organisationnelles de la collectivité.

Les jeunes Châtenaisiens intéressés sont invités à déposer leur candidature en mairie aux heures d'ouverture, ou à l'envoyer par mail à [mairie@chatenaysurSeine.fr](mailto:mairie@chatenaysurSeine.fr), en précisant la période souhaitée avant le 30 mai 2026.

### **Fête des voisins : mise à disposition de tables et bancs par la mairie :**

Comme chaque année, la commune accompagne l'organisation de la Fête des voisins, qui aura lieu cette année le vendredi 29 mai. À cette occasion, la mairie met gracieusement à disposition des habitants des tables et des bancs pour permettre aux quartiers de partager un moment convivial.

Les personnes souhaitant en bénéficier sont invitées à contacter la mairie avant le 27 mai afin de réserver le matériel. Les agents municipaux se chargeront ensuite de déposer les tables et bancs dans les quartiers concernés.

### **Journée inter-villages et fête du village : deux rendez-vous à ne pas manquer en juin ! :**

Le comité des fêtes a renouvelé son engagement pour participer à la journée intervillages organisée le dimanche 7 juin de 10h à 18h, réunissant les communes de Marolles-sur-Seine, Cannes-Écluse, Misy-sur-Yonne, Egligny et Châtenay-sur-Seine.

Cette journée festive et conviviale est ouverte à toutes et à tous ! Les équipes s'affronteront dans une ambiance bon enfant à travers de nombreux défis : tir à la corde, lancer de pantoufles, course en sac, et bien d'autres activités accessibles à tous les âges. C'est l'occasion idéale de partager un moment ludique, de rencontrer les habitants des communes voisines et surtout de porter fièrement les couleurs de notre village. L'an dernier, les participants avaient particulièrement apprécié cette journée, avec beaucoup de bonne humeur et de rires partagés, et tous avaient largement salué la convivialité de l'événement.

Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire directement auprès du comité des fêtes. Plus nous serons nombreux, plus notre village sera représenté et animé !

La convivialité se poursuivra ensuite avec la traditionnelle fête du village, qui se tiendra les samedi 13 et dimanche 14 juin, en collaboration avec le comité des fêtes.

Le programme de cette édition restera dans la continuité de l'an dernier, qui avait rencontré un beau succès, tout en proposant quelques nouveautés pour surprendre et divertir petits et grands.

Comme chaque année, la brocante sera l'un des temps forts du week-end. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes en mairie pour celles et ceux qui souhaitent y participer. Il est également possible de remplir le coupon ci-après et de le déposer en mairie dans les meilleurs délais afin de valider son inscription.

Municipalité de Châtenay-sur-Seine

# NOUS RECRUTONS !

**JOBS D'ÉTÉ**



Rejoins-nous cet été !  
Des missions pour s'impliquer dans la vie du village et gagner en expérience !

**CHÂTENAY-SUR-SEINE**

**Pour qui ?**

- Être Châtenaisien(ne)
- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être lycéen(ne), étudiant(e) ou sans emploi

**Contrat ?**

Plusieurs périodes d'embauches possibles :

- 2 CDD du 08 juin au 10 juillet
- 2 CDD du 13 juillet au 14 août
- 2 CDD du 17 août au 18 septembre

**POUR POSTULER :**

Envoie ton CV et une lettre de motivation à :  
[mairie@chatenaysurSeine.fr](mailto:mairie@chatenaysurSeine.fr)

**Date limite : 30 mai 2026**

Fais vite, les places sont limitées !



SPUS - Sur payé pour le sein publique

# FÊTE DES VOISINS

Châtenay-sur-Seine

**VENDREDI 29 MAI 2026**

**Dans chaque quartier, rassemblons-nous entre voisins !**  
**Pour un moment convivial, chacun apporte à boire et à manger à partager.**  
**En cas de pluie la maison des associations sera ouverte !**



**La mairie met à disposition des tables et bancs pour les administrés à réserver en mairie avant le 27 mai au 01 64 31 30 21**

La municipalité invite l'ensemble des habitants à réserver ces dates et à venir nombreux partager ces moments festifs, placés sous le signe de la rencontre, du jeu et de la convivialité.



La municipalité et le comité des fêtes de Châtenay-sur-Seine vous invitent à

# CHÂTENAY EN FÊTE

**Samedi 13 juin 2026**

- **Terrain multisport :**
  - 14h-17h : Tournoi de foot à 4 & Concours de shoots de basket - Inscription sur place
- **Salle Marcel Lepême :**
  - 18h-19h30 : Pièce de théâtre "Ne me faites pas rire, docteur" Compagnie "Comédien malgré lui"
- **Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie :**
  - 19h-21h30 : 4 Food-trucks (vénézuélien, réunionnais, pizzas et burgers) 2 groupes : The Scammers et Floating Vets animeront le repas
  - 22h30 : Distribution de lampions
  - 22h50 : Départ Retraite aux flambeaux
  - 23h : Feu d'artifice - Rue de la Vieille Seine
  - 23h30 : Soirée dansante avec DJ Las & buvette (par le comité des fêtes)

**Dimanche 14 juin 2026**

- **Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie :**
  - 07h-18h : Brocante \*
  - 10h-13h : Balade en poney & maquetteuse \*\*
  - 10h-18h : Structures gonflables \*\* Tombola du comité des fêtes
  - 12h-14h : Barbecue & buvette (par le comité des fêtes)

\* Inscription au préalable en Mairie (avant le 06/06)  
\*\* Achat des tickets au stand Billeterie

### Animations mensuelles pour les enfants : renouvellement du partenariat avec "Dans la Boîte à Christine" :

Face au succès grandissant des animations mensuelles proposées aux enfants, la municipalité a décidé de renouveler le contrat avec Dans la Boîte à Christine pour l'année scolaire 2026-2027.

Ces rendez-vous, très appréciés des familles, proposent aux enfants de découvrir une histoire racontée par Christine, mise en scène à l'aide de figurines et d'éléments adaptés aux événements du calendrier (saisons, fêtes, temps forts de l'année...). Chaque séance se poursuit ensuite par une activité créative et de loisirs, permettant aux enfants d'exprimer leur imagination et leur créativité.

La commune se réjouit d'accueillir régulièrement une dizaine d'enfants âgés de 1 à 10 ans dans un esprit de convivialité, de partage et d'éveil culturel.

Ces moments privilégiés sont également rendus possibles grâce à l'implication de Ghislaine P. et Dominique F., qui assurent l'organisation et accompagnent les enfants tout au long de ces rencontres ; et nous les en remercions !

### Repas champêtre des seniors : rendez-vous le dimanche 28 juin :

La municipalité a le plaisir d'annoncer l'organisation d'un repas champêtre à destination des seniors, qui se tiendra le dimanche 28 juin à 12h.

À la suite du succès rencontré lors de la première édition l'an dernier, les élus ont souhaité renouveler ce moment de convivialité apprécié par l'ensemble des participants. Les retours très positifs avaient souligné l'importance de ces temps de partage, simples et chaleureux.

L'an dernier, cette rencontre avait également permis de découvrir de nombreuses anecdotes du passé. Ce fut un moment particulièrement instructif et enrichissant, favorisant les échanges d'expériences et la transmission de souvenirs sur la vie du village.

Ce repas a également une vocation sociale importante : une partie des seniors vivent seuls au quotidien, et cette rencontre permet, le temps d'un déjeuner, de rompre l'isolement et de partager un moment convivial en compagnie des autres habitants et des élus.

Les personnes concernées recevront une **invitation personnalisée** dans les semaines précédant l'événement.

La municipalité espère une nouvelle fois réunir de nombreux participants pour ce rendez-vous placé sous le signe de la convivialité, de l'échange et du bien-vivre ensemble.

### Distribution du Flash Infos - évolution à partir de juin 2026 :

Comme nous l'avons évoqué le mois dernier, la distribution du Flash Infos en version papier cessera à compter du mois de juin. Afin de continuer à recevoir cette publication, les habitants qui le souhaitent sont invités à se faire connaître en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie dans les meilleurs délais. Nous vous remercions par avance pour votre démarche, qui nous permettra d'adapter au mieux la diffusion de cette information municipale.

### Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Qui	Où	Horaires
Lundi 04/05	Conseil Municipal	Municipalité	Mairie	20h
Jeudi 07/05	Permanence numérique	Association Trait d'Union	Mairie	9h-12h
Vendredi 08/05	Commémoration	Municipalité	Cimetière	09h30
Mardi 12/05	Croisière fluviale	Club de l'amitié	Canal latéral - Loire	08h30
Samedi 23/05	Dans la boîte à Christine	Municipalité	Bibliothèque	10h30
Samedi 23/05	Permanence administrative	Municipalité	Mairie	10h-12h
Vendredi 29/05	Fête des voisins	Municipalité	Dans tout le village	19h

## Solidarité, civisme et bon voisinage

### Rappel de la réglementation du stationnement dans les rues :

La municipalité souhaite rappeler les règles en vigueur concernant le stationnement sur la voie publique, face à la multiplication de signalements d'habitants concernant des incivilités de stationnement de la part de certains riverains. Ces comportements, parfois répétés, peuvent entraîner des difficultés de circulation, notamment pour les piétons, les poussettes, les personnes à mobilité réduite, ainsi que pour les véhicules de secours ou de service. Il est rappelé que le stationnement doit se faire exclusivement dans le respect du Code de la route et des emplacements autorisés. Le stationnement sur les trottoirs, devant les entrées charretières, en double file ou dans les zones gênant la visibilité et la circulation est strictement interdit.

De manière générale, les habitants sont invités à privilégier en priorité le stationnement sur leur propriété lorsque cela est possible, afin de limiter l'encombrement des voies publiques et de préserver la fluidité de circulation dans les rues de la commune.

Au-delà de l'aspect réglementaire, il s'agit avant tout d'une question de respect et de sécurité pour tous les usagers de l'espace public. La circulation doit rester fluide et sécurisée dans l'ensemble des rues de la commune.

La municipalité appelle chacun à faire preuve de civisme et de vigilance afin de préserver la qualité de vie de tous. En cas de stationnements gênants ou dangereux répétés, des contrôles pourront être effectués et des mesures adaptées mises en œuvre.

✂

### Coupon d'inscription pour la réception du Flash Infos à domicile

Merci de retourner ce coupon en mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Téléphone (facultatif) : ..... Mail (facultatif) : .....

Souhaite continuer à recevoir le Flash Info en version papier à mon domicile.

Date : ..... / ..... / ..... Signature :

✂

### Bulletin d'inscription brocante - 14 juin 2026

(à déposer en mairie avant le 06/06/2026 avec le règlement)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Souhaite réserver : ..... Nb d'emplacements de 2 mètres

Châtenaisien (2 €)

Extérieur (3 €)

Professionnel (8 €) soit = ..... €

Date : ..... Signature